

merce, j'adresserai ma question au ministre suppléant. Étant donné que le Canada ne participe pas dans la mesure où il le devrait aux activités de l'industrie automobile et n'obtient notamment pas sa juste part de la production des pièces d'automobile, le ministre, en plus de poursuivre ses entretiens avec les fabricants d'automobiles, songera-t-il sérieusement à accepter la proposition que lui faisait l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada d'accorder des prêts entièrement remboursables au montant de 250 millions de dollars afin d'aider à la modernisation et à l'expansion de la capacité de production de pièces et de commencer à créer les 25,000 emplois que lui coûte la part injuste faite à la production de pièces d'automobile au Canada? Songera-t-il également à adapter le programme de développement des entreprises de son ministère à l'industrie des pièces d'automobile?

[Français]

M. Bernard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je pense qu'on ne peut pas affirmer avec autant de certitude que le Canada ne trouve pas sa bonne contrepartie dans le pacte de l'automobile, mais je peux assurer l'honorable député que nous sommes à reviser toute notre participation et toutes les ententes à ce sujet, et que le ministre fera une annonce précise à ce sujet prochainement.

[Traduction]

M. l'Orateur: La parole est au député de Halifax.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1142)

L'ÉNERGIE

LE PROJET DE SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES MARITIMES—DEMANDE DE RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Je remercie les députés. J'aimerais demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ce qu'il advient du projet d'une société d'énergie des Maritimes. Je note que les premiers ministres des Maritimes se proposent de demander au ministre quel rôle entend jouer le gouvernement fédéral. Le ministre voudrait-il nous dire où en sont les choses?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Hier soir encore, j'ai discuté de cette question avec deux des principaux membres du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Je me suis déjà entretenu également avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, et c'est avec un certain espoir que je peux dire que le projet de créer une société d'énergie des Maritimes progresse sensiblement. Il reste naturellement certaines choses à régler qui font d'ailleurs l'objet de négociations entre les premiers ministres concernés et le gouvernement du Canada, et les progrès réalisés jusqu'à présent sont fort encourageants. J'espère annoncer quelque chose d'assez définitif avant la fin de l'année au sujet de la mise sur pied et du financement de cette société.

Questions orales

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BAS-CHURCHILL—DEMANDE DE RAPPORT

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Je l'espère également, monsieur l'Orateur, car je suis certain que le ministre conviendra avec moi qu'il y a peu de résultats concrets en dépit des longues négociations.

J'aimerais demander au ministre ce qu'il advient de l'aménagement du Bas-Churchill? Je crois qu'il attendait certains renseignements de la part du gouvernement de Terre-Neuve, renseignements qui lui ont maintenant été fournis, sauf erreur. Le ministre peut-il nous dire quand nous aurons des nouvelles de ce projet?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Dans ce cas-ci également, j'espère être bientôt en mesure de faire une annonce relativement à cet important projet. Les négociations avec le gouvernement de Terre-Neuve ne sont pas encore terminées. D'autres auront lieu très prochainement pour clarifier un certain nombre de questions, dont l'une qu'un député a soulevée aujourd'hui au cours de la période des questions, soit le projet de Gull Island. Je dois signaler cependant que l'annonce définitive de ce projet pourrait être retardée du fait que Terre-Neuve et le Québec ont aussi entrepris de négocier l'aménagement hydro-électrique du Labrador. Ces pourparlers pourraient compliquer la conclusion d'une entente fédérale-provinciale relativement au projet de Gull Island ou quant à son importance aux yeux du gouvernement de Terre-Neuve.

* * *

LE REVENU NATIONAL

L'EXEMPTION DES IMPÔTS FÉDÉRAUX EN FAVEUR DES BANDES INDIENNES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Merci, Monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Il y a un certain temps, son prédécesseur annonçait que l'application du droit fiscal aux bandes indiennes ne serait pas modifiée, en ce sens qu'elles sont actuellement exonérées au même titre que les municipalités. Le ministre ajoutait que le ministère ne voyait pas de raison de maintenir cette exonération, mais qu'aucun changement ne serait apporté tant que les bandes indiennes intéressées n'auraient pas été consultées. Est-ce que ces consultations ont eu lieu, sinon pourquoi?

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre du Revenu national): Je serais enchanté de consulter les bandes. Je pense que cela a été demandé et je le ferai avec plaisir si les intéressés désirent me rencontrer.

M. Fraser: Je remercie le ministre de cette promesse, et je l'assure qu'une rencontre pourrait être organisée sous peu. Comme il s'agit d'une question cruciale pour les bandes indiennes, qui ont à organiser des activités à caractère industriel et commercial, le ministre peut-il nous dire quelles sont les modalités de coordination prévues entre son ministère et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien?